

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 34
 VOTES :
 Pour : 34
 Contre : 0
 Abstentions : 0

La Présidente,
 Françoise GONNET TABARDEL



Date de convocation : 03/04/2025

Présenté par (1) Le La Présidente,,
 A Bourg-Saint-Andéol le 10/04/2025
 (1) Le La Présidente,,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Bourg-Saint-Andéol, le 10/04/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ADRAGNA Patrick	
ARCHAMBAULT Daniel	
BEAU Jacky	
BERRAUD Yves	
BOF Monique	
CASAMATTA Marie	
CHABANIS Alexandre	Proximité à Françoise GONNET TABARDEL
CHAIX Marie-Pierre	
CHAUTARD Olivier	
CHAZAUT Bernard	
COAT Jean-François	
CROIZIER Jean-Paul	
DROUARD Michel	
DUMARCHE Brigitte	
GARCIA Patrick	
GONNET TABARDEL Françoise	
GUERIN Patrick	
GUIGUE-PUJUGUET Brigitte	
GUINAULT Thérèse	Proximité à Emilie MARCE
HALLYNCK Dominique	
LANDRAUD Maryline	

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 007-240700864-20250410-2025_74-BF

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

LAURENT Jérôme	
LEBRETON Frédéric Procuration à Martine MATTEI	
MARCE Emilie	
MATHON Christophe	
MATTEI Martine	
ORENES LERMA José	
PELOZUELO Christiane	
PRADIER LAGET Jérôme	
RIEU Roland	
RIFFARD VOILQUE Martine	
SALVI Corinne	
SAPHORES Pierre	
SAUJOT BEDIN Bénédicte Procuration à Patrick Guerin	
TRIOMPHE Sylvain	

Certifié exécutoire par (1) Le La Présidente,, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bourg-Saint-Andéol, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.